

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 29 JUILLET 2016**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N° 01-20160729

**VALIDATION DU LIEU DE REUNION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille seize, le vingt-neuf du mois de juillet à neuf heures trente minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

NOTA :

*Nombre de conseillers
en exercice : 48*

*Présents : 31
Absents représentés : 7
Absents : 10*

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Albert GASTRIN, José PAYET, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Emmanuelle HOARAU, Marie France RIVIERE François ROUSSETY, Jessica SELLIER, Catherine TURPIN, Paulet PAYET

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON, Harry MUSSARD, Blanche Reine JAVELLE, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Gilberte GERARD, Jean-Daniel LEBON, Marie-Andrée LEJOYEUX, Rose Andrée MUSSARD, Raymonde VIENNE, Alin GUEZELLO, François RIVIERE.

- Commune de L'Entre-Deux -

Isabelle GROSSET-PARIS, Bachil VALY.

- Commune de Saint-Philippe -

Olivier RIVIERE, Clarita TURPIN.

REPRESENTES-PROCURATION

- Commune du Tampon -

Béatrice MOREL CARRERE (*représentée par Paulet PAYET*), Jacqueline FRUTEAU-BOYER *représentée par Monique D'EURVEILHER*)
Monique BENARD-DESLAIS (*représentée par Albert GASTRIN*) ,
Laurence MONDON (*représentée par Bernard PAYET*),

- Commune de Saint-Joseph -

Henri-Claude HUET (*représenté par Axel VIENNE*), Henri-Claude YEBO
(*représenté par Harry MUSSARD*).

- Commune de L'Entre-Deux -

André Duprey (*représenté par Bachil VALY*).

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

Pierre ROBERT, Daniel MAUNIER, Rito MOREL, Colette FONTAINE,
Jean-Jacques VLODY

- Commune de Saint-Joseph -

Christian LANDRY, Marie-Jo LEBON, Harry-Claude MOREL, Harry
MALET, Priscilla PAYET.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Jessica SELLIER a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 01-20160729

VALIDATION DU LIEU DE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Note de synthèse

Le Président rappelle à l'Assemblée l'indisponibilité, depuis fin 2015, de la

salle de réunion du Conseil communautaire sise au 18 bis rue d'Espagne au Tampon
(site de la DECV).

Dès lors, les séances du Conseil communautaire se tiennent dorénavant dans les salles mises à la disposition du Conseil par les communes membres.

Le Conseil est, par conséquent, appelé à valider la tenue de cette séance en la salle des fêtes du 12^{ème} km située sur la commune du Tampon.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Valide le lieu de réunion du Conseil communautaire du 29 juillet 2016, en la salle de réunion du 12^{ème} km de la commune du Tampon.

Abstention : 00

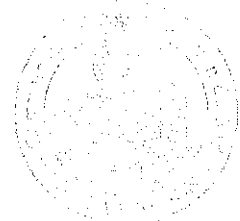
Contre : 00

Pour : 38

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président de la CASUD

André THIEN AH KOON



Envoyé en préfecture le 29/07/2016

Reçu en préfecture le 29/07/2016

Affiché le



ID : 974-249740085-20160729-AFF01_CC290716-DE